

HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, 1^{re} éd., Montréal, Fides, 1976. 724 p. Prix: \$15.00

La première édition d'un *Dictionnaire des auteurs québécois* (c'est le titre qu'il devrait porter) paraît enfin grâce à la collaboration et aux efforts louables d'une équipe déterminée à doter les chercheurs d'un instrument valable. Ce dictionnaire marque, selon ses auteurs, la première étape d'une grande et difficile entreprise... «c'est un dictionnaire en marche dont des éditions revues, corrigées, complétées et enrichies paraîtront périodiquement». Il a comme objectif premier de regrouper une matière bibliographique substantielle sur six cents (600) auteurs québécois.

Ce qui surprend d'abord, c'est le titre. Pourquoi accoler «pratique» à un «dictionnaire» qui, par sa nature même, est et doit être pratique (et inutile d'ajouter qu'il est impossible de vérifier son sens exact dans le vocabulaire de Paule Rolland-Thomas). C'est un qualificatif superflu qui rappelle les titres tels *Le guide pratique du parfait bricoleur* ou encore les *Recettes pratiques et vite servies*. Sans vouloir insister trop sur cette «impropriété», une brève recherche dans les catalogues généraux (NUC, BNC, CEF) démontre qu'un «dictionnaire pratique» contient des données supplémentaires.

Il suffit de vérifier, par exemple, dans le *Dictionnaire pratique de la presse, de l'imprimerie et de la librairie* qui est «suivi d'un guide complet contenant les lois, ordonnances, règlements, arrêts du conseil, exposés des motifs et rapports sur la matière». Évidemment, toutes les sciences ne se prêtent pas à ces ajouts, mais je laisse à des spécialistes en littérature québécoise le temps de faire preuve d'imagination (pour les rééditions subséquentes) afin d'éliminer au moins cet album de famille qu'on nous impose à la fin du dictionnaire. Des analyses ou des articles de fond (sur les courants littéraires par exemple) pourraient très bien «cadrer» dans cette masse déjà impressionnante de renseignements sur les auteurs québécois.

Quant à son contenu et à son organisation générale, le dictionnaire se compose d'unités distinctes (articles) présentées dans l'ordre alphabétique (nom de l'auteur). On retrouve la biographie de chaque «auteur de marque» (nature de son œuvre, orientations idéologiques, modes d'écriture...) et une notice bibliographique (en ordre chronologique) divisée en deux sections (les œuvres et un choix d'études sur l'auteur). On a voulu ainsi constituer pour chaque auteur, une fiche bibliographique qui l'identifie clairement et qui nous renseigne sur ses activités, ses tendances, ses prises de position, son engagement, etc... Ce procédé fort simple qui réduit la recherche à un seul point d'accès sera sûrement très apprécié. En effet, l'ordre alphabétique simple évite aux chercheurs — et c'est là le côté «pratique» d'un dictionnaire —, la frustration que causent certains index trop lourds pour un usager non-initié.